

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

| | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|--|
| Partie I: Éléments obligatoires | I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0086895.2026.001 | |  | I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs | | |
| | I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom ABAG SAS Adresse 2 Avenue de la Louisiane 38120 Fontanil-Cornillon Pays France Code ISO FR | | | I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité QUALISUD (FR-BIO-16) Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande Pays France Code ISO FR | | |
| | I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation | | | | | |
| | I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques | | | | | |
| | Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement. | | | | | |
| | I.7 Date, lieu Date 15 mai 2026 13:46:33 +02 (Europe/Luxembourg) Lieu Marmande (FR) | | Nom et signature QUALISUD | | I.8 Validité Certificat valable du 08/04/2026 au 31/03/2028 | |

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

| | | | |
|---|--|--|---|
| Partie II: Éléments facultatifs spécifiques | II.1 Répertoire des produits | | |
| | II.2 Quantité de produits | | |
| | II.3 Informations sur les terres | | |
| | II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs | | |
| | II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | | |
| | Activité | Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5 | |
| | Préparation | Autres viandes et abats comestibles salés, séchés ou fumés (à l'exclusion de la viande de porc et de bœuf) ; farines et poudres de viandes comestibles : Conditionnement de viandes de boucherie | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés : Découpe et transformation | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés : Viande hachée assaisonnée | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : Abattage de gros bovins (traçabilité carcasses, abats rouges) | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : Abattage de veaux (traçabilité carcasses, abats rouges) | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : Merguez de boeuf | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : Saucisses de boeuf | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : Saucisses de veau | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| | Préparation | Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée : Abattage de caprins - Traçabilité carcasses, abats rouges | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées |
| Préparation | Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée : Merguez de chèvre | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée : Saucisse de chèvre | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée : Abattage d'ovins (traçabilité carcasses, abats rouges) | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée : Merguez ovine | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée : Saucisse de brebis | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de porc, fraîche ou réfrigérée : Abattage de porcins (traçabilité carcasses, abats rouges) | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |
| Préparation | Viande de porc, fraîche ou réfrigérée : Saucisse de porc | • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées | |

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

| | |
|--|---|
| Partie II: Éléments facultatifs spécifiques | II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 |
| | II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant |
| | II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0700.pdf |
| | II.9 Autres informations Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO. |

DÉLIVRÉ